

# ARC < 93 >

novembre-décembre  
2021

## infos

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)



## Une harmonisation de notre gestion des déchets

P7- Toujours plus de services pour les transports périurbains gratuits

P8- Le service Logement de l'ARC chargé de l'examen des demandes de logements sociaux

P10- Le fléau des dépôts sauvages



## Rencontres Entreprises & Territoires, 1<sup>ère</sup> édition du Compiènois

Le mardi 16 novembre seront réunis au Tigre, le temps d'une journée, les acteurs économiques de tout un territoire.

Entrepreneurs, élus et techniciens des collectivités se retrouvent pour mieux se connaître, mieux se comprendre et développer l'activité économique de leur région. L'occasion de découvrir des partenaires proches de chez vous et d'étoffer votre réseau.



## Commercialisation du programme tertiaire Origin's Park

Un nouveau programme va voir le jour à La Croix Saint Ouen, au cœur du Parc tertiaire et scientifique.

Le promoteur GAIAC, précurseur de la construction bois d'immeubles tertiaires en Métropole lilloise, a lancé ce projet ambitieux sur notre territoire. Les travaux ont démarré et les 2 premiers bâtiments seront livrés au printemps 2022.

À terme, Origin's Park sera constitué de 7 immeubles mixant des bureaux, du

service, une crèche et des showrooms professionnels, entourés de verdure, plans d'eau et d'espaces de détente extérieurs. Au sein de cet environnement de grande qualité, le programme vise à optimiser la qualité de vie et le bien-être au travail.



Renseignements et réservations :  
03 20 36 36 38 - [www.gaiac.fr](http://www.gaiac.fr)

l'aide à domicile  
**ADHAP**

**SE TENDRE LA MAIN.**

LES PETITS GESTES FONT UNE GRANDE DIFFÉRENCE.

ADHAP recrute et forme  
[www.adhap.fr/nos-offres-emplois](http://www.adhap.fr/nos-offres-emplois)

**POSTES** Auxiliaires de vie Assistante de vie 03 44 36 72 96 [adhap60a@adhap.fr](mailto:adhap60a@adhap.fr)

PREVENTION COVID 19  
Nos activités respectent les Distinctions locales

les Offres **GRAND CONFORT**  
Du 06/11 au 04/12/2021

**Grand Litier**  
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

**Literie Y. Lamouche**

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

#MEUBLEZ VOS FRANÇAIS

## Le centre de vaccination "Compiègne et ARC" déménage

Ouvert depuis le 28 janvier 2021 au Centre de rencontres de la Victoire, le Centre de vaccination vient d'être transféré.

**Depuis le 22 octobre dernier, la vaccination se poursuit au 30 rue Bernard Morançais, sur l'ancien site d'Intermarché, dans les locaux qu'occupait la Caisse d'Épargne.**

Le centre est désormais ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis.



Pour prendre rendez-vous :  
[www.doctolib](http://www.doctolib) ou par téléphone  
au 06 47 52 12 95

## Nouvelle adresse pour l'antenne du RAM de Verberie

**Le Relais Parents-Assistants Maternels (RAM) de l'ARC situé au complexe du Puy du Roy à Compiègne dispose d'une antenne à Verberie pour les habitants du sud de notre territoire.** Celle-ci vient de s'installer au Centre social Jean Husson (dans la cour de la bibliothèque de Verberie), place Charles de Gaulle. L'animatrice du secteur y accueille les parents pour les informer sur tous les modes d'accueil existants dans le domaine de la petite enfance et favorise la professionnalisation des assistants maternels.



Pour prendre rendez-vous :  
**03 44 38 58 31** ou  
[relaissud@agglo-compiegne.fr](mailto:relaissud@agglo-compiegne.fr)



## Des conf rences pour un souffle de culture

L'association Universit  dans la Ville a repris ses cycles de conf rences sur l'art, les sciences, l'histoire, la litt rature... Elles ont lieu, pour la plupart, l'apr s-midi en semaine, aux salles Saint-Nicolas.



Toutes les infos et inscription sur :  
[www.udvcompiegne.fr](http://www.udvcompiegne.fr)



##  DITO

**Philippe MARINI**

Pr sident de l'Agglom ration de la R gion de Compi gne,  
S nateur honoraire de l'Oise,  
Maire de Compi gne

## Maintenir le niveau des services tout en les adaptant   la transition environnementale

Cette ann e,   l'occasion des renouvellements des march s publics, pour l'exploitation des transports et la gestion des d chets m nagers, j'ai souhait  apporter quelques am liorations   ces services en lien direct avec la population.

En effet, nous travaillons dans un souci constant de fournir un niveau optimal et homog ne de services sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, nous connaissons une augmentation importante de la Taxe d'Enl vement des Ordures M nag res (TEOM) au niveau national mais  galement   l' chelle locale, pour les raisons qui vous sont d velopp es dans ce magazine.

Il est important de rappeler que nous avons d j  connu un taux similaire de TEOM en 2005 et 2006. D s 2007, l'Agglom ration de la R gion de Compi gne s' tait efforc e de faire baisser ce taux jusqu'  atteindre 6,75 % en 2017, niveau maintenu jusqu'en 2020.

Notamment en raison de la fiscalit  de l' tat, nous avons  t  contraints de r percuter le c t  du traitement de nos d chets   l'utilisateur. C'est pourquoi nous avons entrepris une r flexion n cessaire afin de conjuguer le bon niveau de services, que nous nous sommes toujours appliqu s   maintenir, tout en minimisant les c t s des prestations futures.

Aujourd'hui, chacun est concern  par cette transition vers un nouveau mod le de soci t  plus durable. C'est pour vos  lus une pr occupation constante.



+ de 41 000 followers



Suivez toute notre actualit  sur notre page Compi gne et son agglom ration



# Une harmonisation de notre gestion des déchets



L'Agglomération de la Région de Compiègne mène une politique de gestion des déchets engagée, innovante et exigeante, nous permettant de bénéficier d'un système de collecte efficace et de bons résultats sur le tri avec une diminution de 69 kg d'ordures ménagères par an et par habitant, entre 2010 et 2020.

## Un nouveau prestataire pour la collecte de nos déchets

À l'occasion du renouvellement de notre marché de collecte des déchets ménagers et assimilés, l'Agglomération de la Région de Compiègne a changé de prestataire, dans l'objectif de fournir un service optimal. Cette réorganisation a permis aussi d'harmoniser les niveaux de prestations sur l'ensemble des communes de l'ARC, que vous habitiez Clairoix comme Néry.

## Rattrapage de collecte des jours fériés

Les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai sont des jours fériés non travaillés. Cette année, pour les secteurs ayant une collecte le samedi, les rattrapages des collectes des samedis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier auront lieu les lundis 27 décembre et 3 janvier 2022.

## Trêve hivernale de la collecte des déchets verts, et collecte des sapins

La collecte en porte à porte des déchets verts s'arrêtera fin novembre, et reprendra début avril 2022. Les déchetteries restent

à votre disposition dans l'intervalle. L'enlèvement de vos sapins, présentés sans neige artificielle ni éléments décoratifs, aura lieu début janvier. Voir le récapitulatif des dates à retenir dans le calendrier, ci-dessous.

| TRÊVE HIVERNALE RAMASSAGES DÉCHETS VERTS PAR COMMUNES  | Dernier jour de collecte | Reprise de collecte | Collecte des sapins |
|--|--------------------------|---------------------|---------------------|
| ARMANCOURT - CHOISY-AU-BAC - JAUX - LE MEUX - SAINT-JEAN-AUX-BOIS - SAINT-SAUVEUR - VIEUX-MOULIN   | 30 novembre              | 5 avril             | 4 et 11 janvier     |
| BÉTHISY-SAINT-MARTIN - BÉTHISY-SAINT-PIERRE - BIENVILLE - CLAIROIX - COMPIÈGNE - JANVILLE - JONQUIÈRES - LACHELLE - LA CROIX SAINT OUEN - MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE - NÉRY - SAINT VAAST DE LONGMONT - SAINTINES - VENETTE - VERBERIE | 29 novembre              | 4 avril             | 3 et 10 janvier     |



## Des conteneurs à verre proches de chez vous

Près de 270 conteneurs d'apport volontaire dédiés au verre sont présents sur le territoire de l'ARC pour y déposer tous vos emballages en verre. L'ARC vous propose via son site un service de géolocalisation pour trouver le conteneur le plus proche de chez vous.

**Testez-le :** [www.geo.agglo-compiegne.fr/plan-interactif](http://www.geo.agglo-compiegne.fr/plan-interactif)

## Ramassage des encombrants sur rendez-vous

Ce service gratuit est réservé aux personnes :

- ne pouvant se déplacer en déchetterie,
- n'habitant pas dans un immeuble bénéficiant d'une collecte des encombrants tous les jeudis matins (encombrants à sortir la veille à partir de 20h).

**Pour prendre rendez-vous appelez le N° vert : 0800 779 766.**

D'autres solutions existent pour les encombrants et les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques ou Électroniques) :

- Pour ceux en bon état ou réparables pensez à La Recyclerie de l'Agglomération de Compiègne à Margny-Lès-Compiègne. Dépôt du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**Toutes les infos sur :** [www.rac60.com](http://www.rac60.com)

- Pour ceux en mauvais état, les déposer en déchetteries. L'accès est gratuit pour les particuliers munis de leur carte. Ouverture

du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h. Fermeture le lundi et les jours fériés.

**Toutes les infos sur :** [www.smdoise.fr](http://www.smdoise.fr) ou **N° vert : 0 800 60 2002.**

## Des composteurs à prix préférentiels

Pour réduire le volume de vos déchets, l'Agglomération de la Région de Compiègne vous propose **des composteurs de 400 à 820 litres en bois, à tarifs préférentiels**. Le compostage permet de recycler les déchets organiques et de réduire le volume des déchets, tout en favorisant la biodiversité.

Actuellement en pré-réservation, les composteurs seront à retirer durant le 1<sup>er</sup> semestre 2022, sur rendez-vous, au local de l'ARC situé à Choisy-au-Bac.

Tarif : de 20 à 35 euros

**Renseignements et pré-réservations :** [www.agglo-compiegne.fr/vente-de-composteurs](http://www.agglo-compiegne.fr/vente-de-composteurs)

## Un doute, une question ?



**Contactez :**  
Messagères du tri  
03 44 40 76 33

Retrouvez les calendriers de collecte sur notre site :  
[www.agglo-compiegne.fr/collecte-des-dechets](http://www.agglo-compiegne.fr/collecte-des-dechets).

# Les raisons de l'augmentation de la TEOM

Comme annoncé dans la présentation des budgets 2021, l'équilibre financier du budget Déchets a nécessité de revaloriser le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est passé à 9,15 % en 2021, contre 6,75 % en 2020.

Cette revalorisation nécessaire s'explique par le cumul de plusieurs facteurs :

**L'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)**, subie par le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), et liée aux dernières décisions gouvernementales, a conduit à une augmentation de 5,37 % de la redevance versée par l'ARC au SMDO, dont nous dépendons.

**L'harmonisation du mode de financement, exigé par la loi suite à la fusion entre l'ARC et la Basse Automne**, nous a conduits à retenir la TEOM, plutôt que la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères avec une part incitative (REOM). Un taux de TEOM unique à 8 % a dû être appliqué afin de garantir le même niveau de prestation sur l'ensemble du territoire de l'ARC.

Enfin **l'ancien marché de collecte des déchets datait de 2014**. Dans le cadre de son renouvellement, un avenant de 6 mois a dû être passé, fin 2020, pour permettre une procédure dans les conditions légales de mise en concurrence. Cet avenant et l'augmentation générale des coûts du service en 7 ans ont dû être répercutés.

**Vos bons gestes de tri nous ont permis d'obtenir de très bons résultats, en 10 ans, qui nous encouragent à poursuivre dans ce sens.**



\*Résultats entre l'année 2010 et 2020

# [ Les acteurs de l'agglo ]

## Une collection intemporelle à la conquête des amoureux du lin

**La France est le 1<sup>er</sup> producteur de lin au monde et les Hauts-de France la 2<sup>ème</sup> région productrice de cette fibre noble et très solide.**



C'est en 2019, qu'Hélène Diouf Demeulenaere, habitante de la commune de Lachelle, charmée par la douceur et l'élégance du lin, fonde Kalos Paris. Cette marque de linge de famille met à l'honneur tout le savoir-faire textile français en proposant des pièces 100 % lin et 100 % d'origine française. Issu du grec ancien Kalos, qui signifie "beau", Kalos Paris caractérise parfaitement cette fibre luxueuse et vertueuse pour la planète.

La créatrice a bénéficié de l'accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie avant d'être accélérée par lTerra, en février 2021, une étape fondamentale pour Hélène afin de développer sa marque.

Kalos Paris propose des essentiels pour bébé et toute la famille, réalisés en petites quantités, voire à la demande, dans un style épuré et intemporel.

Ayant à cœur de contribuer au rayonnement des savoir-faire locaux et à la préservation de la filière du lin, la fibre est tissée dans le Nord de la France, avant d'être coupée et confectionnée dans des ateliers situés à Noyon et dans la Loire.

Aujourd'hui, Hélène propose sa collection chez des revendeurs locaux, tels que Idely et Love it So à Compiègne, mais également dans des boutiques parisiennes et dans le Nord. Face à l'engouement du Made in France outre-Manche, sa collection traversera bientôt aussi l'Atlantique !



Contact :  
[www.kalos-paris.com](http://www.kalos-paris.com)

## Les Jardins de la Cave : une initiative écologique et solidaire

**C'est sur un terrain de plus de 13 000 m<sup>2</sup> appartenant à la commune de Verberie, que Lise Drévilion a débuté, en 2019, son projet de jardin partagé.**

Aujourd'hui, l'association compte 22 adhérents, pour la plupart habitant la commune. Ici, on jardine en permaculture et les plus aguerris initient les débutants. Ces jardins ont avant tout une vocation sociale, ils représentent pour leurs usagers un véritable lieu de rencontres et de convivialité. Lise travaille en lien étroit avec la commune afin d'encourager les habitants dépourvus de jardins à s'adonner aux joies du jardinage. L'occasion de découvrir le goût de la cuisine avec des produits frais et de consommer plus sainement.

Une aire de jeux a même été aménagée pour accueillir les enfants des jardiniers et un partenariat a été lancé avec le périscolaire afin que les enfants jardinent sur une parcelle qui leur est dédiée, durant les vacances scolaires.

Les jardins familiaux ont également été intégrés sur ce vaste terrain et comptent déjà 10 parcelles.

L'association a encore de nombreux projets et prévoit davantage de parcelles dès 2022, ainsi que des mares pour apporter de la biodiversité. Un vaste verger occupera bientôt une partie du terrain et des travaux vont prochainement être effectués par la commune, afin de clôturer les jardins, les raccorder à l'électricité et installer un puits.



Renseignements et  
inscription :  
**Lise Drévilion**  
06 63 00 61 62  
[lesjardinsdelacave@  
mailo.com](mailto:lesjardinsdelacave@mailo.com)



# Toujours plus de services pour les transports périurbains GRATUITS

Compiègne fut l'une des premières villes françaises à proposer, dès 1975, des transports gratuits. Véritable atout pour la mobilité urbaine et périurbaine, ce principe a été étendu aux communes de l'agglomération en 2005. À l'occasion du renouvellement du marché d'exploitation des services de mobilité de l'ARC, en juillet dernier, quelques améliorations ont été apportées sur le réseau pour assurer toujours plus de services aux usagers.

### La fusion des lignes 4 et 6

Les lignes 4 (Zone commerciale Jaux Venette – Margny - Gare) et 6 (Gare - Bois de Plaisance) ont fusionné afin d'éviter les chevauchements entre ces deux lignes, notamment au niveau de la ZAC de Jaux-Venette. La cadence a ainsi pu être améliorée et ce sont désormais 24 services qui sont assurés sur la ligne 6, contre 19 auparavant, permettant un passage des bus pratiquement toutes les heures.

### Nouvelles lignes pour les communes de l'ex-CCBA et Lachelle

Assurés auparavant par la Région, les transports pour les communes de Béthisy-Saint-Martin, Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saint Vaast de Longmont, Saintines, Verberie et Lachelle, sont désormais intégrés au réseau de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

À cet effet, plusieurs lignes ont été créées :

- les lignes 105, 112,
- la ligne scolaire Aramont, pour le transport des collégiens des communes de l'ex-CCBA,

scolarisés au collège d'Aramont,

- la ligne scolaire Debussy 3, pour le transport des collégiens de Lachelle, scolarisés au collège Debussy.

Ces services sont identiques à ceux assurés précédemment par la Région **mais ils sont désormais gratuits.**

### Clairoix Centre desservi par la ligne 2

L'arrêt Clairoix Centre est désormais desservi toutes les heures entre 6h54 et 21h12 afin de rejoindre la gare de Compiègne en seulement 15 minutes. Par ailleurs, pour pallier à l'affluence sur cette ligne qui va de Clairoix Centre à la Zone commerciale de Jaux-Venette en passant par la Gare de Compiègne, deux allers/retours ont été ajoutés matin et soir en heures de pointe.

### Les transports gratuits les dimanches et jours fériés

Mise en place lors du premier confinement, la gratuité est désormais pérennisée pour les services des transports urbains des dimanches et jours fériés.

### Le mobilier urbain renouvelé

Chaque année, des campagnes de renouvellement de mobilier urbain permettent d'assurer l'entretien des poteaux d'arrêts répartis sur l'ensemble de l'ARC. En 2021, ce sont ainsi 36 poteaux qui ont été renouvelés sur l'ARC.



Plans des lignes et horaires sur :  
[www.agglo-compiegne.fr/transports-et-mobilite](http://www.agglo-compiegne.fr/transports-et-mobilite)

### Un service alerte perturbation



Pour être prévenu par SMS ou mail de tout retard ou problème sur votre ligne, inscrivez-vous sur le site [www.oise-mobilite.fr](http://www.oise-mobilite.fr), rubrique "Mon espace".

COMMENT ÇA MARCHE ?

# Le service Logement de l'ARC

chargé de l'examen  
des demandes de  
logements sociaux



L'Agglomération de la Région de Compiègne compte environ 8 300 logements sociaux qui sont la propriété de bailleurs sociaux.

Afin de faciliter l'information et l'enregistrement des demandes de logements sociaux sur notre territoire, l'ARC est dotée d'un service Logement, situé en Mairie de Compiègne, identifié comme étant guichet enregistreur.

## Une pénurie de logements aux causes multiples

Notre service est confronté à une pénurie de logements liée notamment à l'augmentation des demandes, ainsi qu'à la pandémie connue ces deux dernières années.

En effet, cette crise sanitaire a engendré un manque important de vacances locatives et des difficultés d'approvisionnement des matériaux causant des retards de constructions.



Contact :  
**Service Logement de l'ARC**  
Place de l'Hôtel de Ville  
60200 Compiègne  
**du lundi au vendredi de 9h à 12h et de  
14h à 17h**  
Tél : 03 44 40 76 01 ou 03 44 40 76 08  
[service.logement@agglo-compiegne.fr](mailto:service.logement@agglo-compiegne.fr)

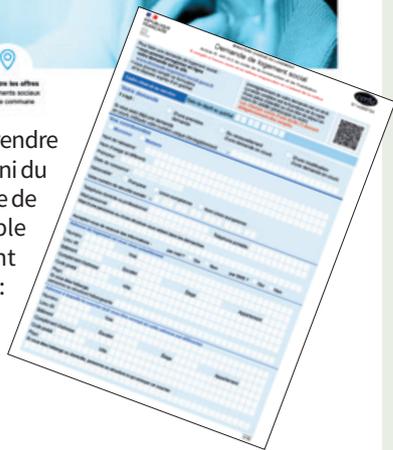
# 1. Le dépôt de votre demande

Vous disposez de **2 SOLUTIONS :**

1- Déposez une demande directement sur le site : [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr), en cliquant sur "je crée une demande", toute la démarche est clairement expliquée.



2- Vous pouvez également vous rendre au service Logement de l'ARC muni du document complété de demande de logement social et de l'ensemble des pièces. Ces documents sont disponibles sur notre site internet : [www.agglo-compiegne.fr/logement-social](http://www.agglo-compiegne.fr/logement-social).



# 2. L'enregistrement de votre demande

Le service Logement de l'ARC procédera ensuite à l'enregistrement de votre demande. En moyenne, 100 dossiers sont traités par mois. Dans un délai de 2 à 3 semaines, vous obtiendrez votre attestation d'enregistrement de demande d'un logement social notifiant votre Numéro Unique Départemental (NUD). Ce numéro vous garantit votre inscription et certifie la date de votre demande. Il vous sert également d'identifiant dans le cadre de toute vos démarches liées à cette demande.

# 3. L'attribution

Dès qu'un logement est disponible et qu'il correspond à votre demande, votre dossier est soumis au bailleur. Vous êtes contacté par ce dernier afin de le visiter et finaliser votre dossier avec les pièces justificatives obligatoires. Tout dossier incomplet fait l'objet d'une non-attribution. Votre dossier complet est ensuite présenté en commission d'attribution avec 2 autres dossiers, comme l'impose la réglementation HLM. Soit le logement vous est attribué et vous devenez locataire, soit vous devrez patienter jusqu'à ce qu'un autre logement se libère.

Le délai d'obtention d'un logement social est compris en moyenne entre 6 et 24 mois. Dans le cas où vous n'auriez pas été logé au bout de 12 mois, vous serez relancé, par mail ou SMS, afin de renouveler votre demande. Ce renouvellement devra être effectué chaque année.

## Action Logement : des aides dans le parcours logement

Salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole d'au moins 10 salariés ou d'une entreprise du secteur agricole d'au moins 50 salariés, quelle que soit votre situation professionnelle (CDI, CDD, alternance, nouvellement embauché, en mobilité professionnelle...), Action Logement vous accompagne dans votre parcours logement pour :

- **Trouver votre logement sur AL'in**, la plateforme locative entièrement digitalisée ([al-in.fr](http://al-in.fr)). Renseignez directement votre Numéro Unique Départemental (NUD), puis importez vos pièces justificatives.
- **Financer votre dépôt de garantie** grâce à un prêt sans frais, ni intérêt avec l'aide Loca-Pass.
- **Bénéficier d'une solide garantie 100 % gratuite**, pour rassurer votre bailleur ou propriétaire : [www.visale.fr](http://www.visale.fr)
- **Alléger votre loyer, si vous êtes alternant**, grâce à l'aide Mobili-Jeune® jusqu'à 100 € par mois.

ActionLogement 



Pour tous enseignements :  
0970 800 800 ou  
[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

## CCAS : un coup de pouce dans la vie de locataire

Le Centre Communal d'Action Sociale peut vous accompagner pour votre entrée dans le logement en vous proposant **une aide aux démarches administratives**. Rapprochez-vous du CCAS de votre commune.

## L'ARC poursuit la construction de logements

L'Agglomération de la Région de Compiègne réalise de nouvelles zones d'habitations intégrant la mixité. Ainsi, chaque opération comprend une part de logements sociaux : la Prairie II sur les communes de Venette et Margny-lès-Compiègne, le Camp des Sablons à Compiègne, le quartier des Jardins à La Croix Saint Ouen, le Maubon à Choisy-au-Bac, le centre-bourg de Saint-Sauveur.



# Le fléau des dépôts sauvages

La prolifération anarchique des dépôts illégaux de déchets constitue une atteinte à l'environnement et nuit à l'harmonie et à la qualité de nos espaces naturels. Malgré leur interdiction depuis la loi du 15 juillet 1975, et bien que l'Agglomération de la Région de Compiègne ait déployé tout un panel de services en matière de tri, de collecte et de recyclage sur notre territoire, ces dépôts sauvages font toujours partie de notre paysage.



## Des outils mis à la disposition des communes

Pour lutter plus efficacement contre les dépôts illégaux de déchets, la loi est venue soutenir les maires dans leurs actions en introduisant de nouveaux outils et sanctions :

- **Le recours à la vidéo-protection.**

Les communes de l'ARC peuvent s'appuyer sur le Centre de Supervision Intercommunal (CSI) dans ce cadre.

- **L'accès pour les policiers municipaux au système d'immatriculation des véhicules.**

- **La transaction municipale.**

La commune peut désormais proposer à l'auteur des faits de l'indemniser à hauteur des frais inhérents au retrait du dépôt sauvage.

La commune peut aussi proposer au contrevenant d'effectuer un travail non rémunéré pour une durée maximale de 30 heures au profit de la commune.

- **L'amende administrative immédiate.**

Déposer, abandonner, jeter ou déverser tous types de déchets sur la voie publique est puni d'une amende forfaitaire de **68 € à 1 500 € maximum**, ainsi que la confiscation du véhicule utilisé pour l'infraction.



L'équipe municipale de Venette lutte activement contre les dépôts sauvages



En ville, ou en pleine nature, les déchets sauvages sont interdits et verbalisables.



## Zoom sur la ville de Venette

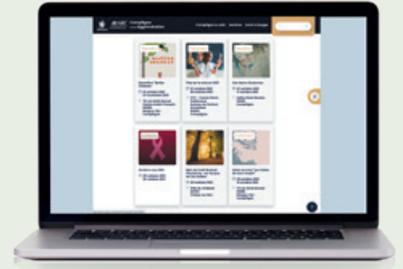
La ville de Venette a engagé depuis 2014, une politique intransigeante en termes de gestion des dépôts sauvages. Sur la commune, tous les outils déployés par la loi sont utilisés pour démasquer les auteurs des faits et les verbaliser.

Une caméra nomade, les témoignages des habitants, mais également toutes les informations trouvées sur place, sont utilisés par les employés municipaux pour remonter jusqu'à l'auteur du dépôt.

La commune opte pour l'indemnisation à hauteur des frais inhérents au retrait du dépôt sauvage par ses services. Et les résultats sont là ! Des amendes d'un montant de 350 € à 1 800 € ont ainsi pu être dressées.

Aujourd'hui la commune n'entend pas en rester là et poursuit inlassablement ce travail de terrain afin de garder sa ville propre, en lien étroit avec les services de l'ARC et du SMDO. Pour ce faire, une équipe de 9 agents polyvalents et 3 véhicules arpentent les 8 km<sup>2</sup> de cette ville composée de terrains agricoles, espaces urbains et d'un centre-bourg.

le saviez-VOUS ?



## Les médiateurs numériques viennent à vous

Les médiateurs numériques, que vous retrouvez habituellement dans nos espaces Cyber-base, **partent à la rencontre des habitants de l'ARC**. À travers des réunions d'informations, ils vous informent sur l'accompagnement proposé dans vos pratiques quotidiennes des nouvelles

technologies. Retrouvez-les :

- le samedi 27 novembre à Bienville (salle du Conseil) de 10h à 12h,
- le samedi 4 décembre à Béthisy-Saint-Martin de 10h à 12h,
- le samedi 4 décembre à Vieux-Moulin (salle polyvalente) de 14h30 à 16h30.



Inscriptions et renseignements :  
03 44 42 56 30



## Soutenez le commerce local

Les chèques cadeaux du Compiégnois permettent de favoriser l'emploi local puisqu'ils peuvent être dépensés dans 200 magasins de notre agglomération et sont valables pendant 1 an.

**Les entreprises, qui souhaitent en faire profiter leurs salariés, peuvent bénéficier d'exonérations de charges sociales.** Points de vente : Office du tourisme de Compiègne, Bleu minute (Centre commercial Intermarché) à Margny-lès-Compiègne.



Renseignements entreprises :  
Gérard Sébastien 06 67 46 32 64 - [sebastienne@wanadoo.fr](mailto:sebastienne@wanadoo.fr)



Pour plus d'informations :  
[www.agglo-compiegne.fr/reglement-local-de-publicite](http://www.agglo-compiegne.fr/reglement-local-de-publicite)  
ou par mail : [planification-urbaine@agglo-compiegne.fr](mailto:planification-urbaine@agglo-compiegne.fr)

## C'est où ?

Ces 280 pieds de vigne de cépage Chardonnay sont présents, depuis 10 ans, sur les coteaux de Clairoux, à proximité de son église. Les membres de l'association Le vignoble de Clairoux en assurent la gestion et ont fait les vendanges le 24 septembre dernier.

Malheureusement, l'année 2021 ne figurera pas parmi les meilleures cuvées en raison des conditions climatiques et du gel tardif.

Retrouvez les membres de l'association, occasionnellement, sur le marché de Clairoux et repartez avec une bouteille de Chardonnay ou de pétillant\* en échange d'un don.



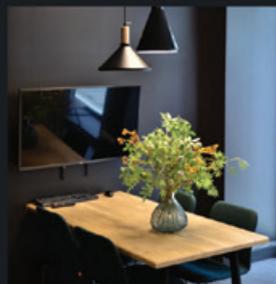
Contact : [levignoble.clairoux@gmail.com](mailto:levignoble.clairoux@gmail.com)



\* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à boire avec modération



Les managers des 4 agences Century 21 Infinity



**CENTURY 21**

Infinity

- DEPUIS 2002 -



graphis.fr - 09.21

Nos agences vous accueillent pour tous vos projets immobiliers :

# LOCATION, ACHAT, VENTE, GESTION LOCATIVE & FINANCEMENT

Plus de 35 collaborateurs,  
18 ans de présence et 4 agences :

📍 COMPIÈGNE  
Tél. 03 44 23 22 21

📍 LACROIX-ST-OUEN  
Tél. 03 44 91 04 04

📍 RESSONS-SUR-MATZ  
Tél. 03 44 85 84 64

📍 THOUROTTE  
Tél. 03 44 43 03 88



## Votre centre reste **ACCESSIBLE SANS PASS SANITAIRE\***

\*En gardant les gestes barrières



Plus de 40 boutiques  
et restaurants

### HORAIRES

Les boutiques : du lundi  
au samedi de 9h30 à 20h

L'hypermarché Carrefour :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 21h30

Le samedi de 8h30 à 21h

Le dimanche de 9h à 12h30

